



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ARRONDISSEMENT DE DIE
DÉPARTEMENT DE LA DROME

=====

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS - Cœur de Drôme

ARRÊTÉ DU PRESIDENT N° 2024-262

portant délégation de signature à Madame Valentine FICHET

Le Président de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans - Cœur de Drôme

Vu l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales autorisant le président à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général des services techniques, au directeur des services techniques et aux responsables de service ;

Vu la délibération n°2020/DE051 du 15 juillet 2020 portant élection du président ;

Vu la délibération n°2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le président de la communauté de communes ;

Considérant que le volume des affaires traitées, notamment les contrats d'accueil au sein de la micro-crèche à Piégros-la-Clastre, nécessite dans un souci de bonne administration des affaires communautaires, d'accorder une délégation de signature à des fonctionnaires d'autorité ;

ARRETE

Article 1 : A compter du 7 octobre 2024, délégation de signature est donnée à Madame Valentine FICHET, Directrice du pôle développement social, pour signer les contrats d'accueil au sein de la micro-crèche à Piégros-la-Clastre.

Article 2 : La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera applicable après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département. Une ampliation sera notifiée au destinataire du présent arrêté.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE PAR :

Transmission au Représentant de l'Etat : 04 OCT. 2024

Notification à l'intéressé : 04 OCT. 2024

Publication : 04 OCT. 2024

Fait à Aouste sur Sye, le

Le Président, Monsieur Denis BENOIT

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

